

PROJET NOVA

RÉSUMÉ EXÉCUTIF OFFICIEL DU SYSTÈME NOVA

Version corrigée, harmonisée et mise à jour pour diffusion publique

Le Québec doit reprendre le contrôle de son avenir, et le peuple doit reprendre le contrôle de l'État.

Document	Résumé exécutif officiel du Système Nova
Organisation	Projet Nova
Statut	Document public de présentation - ne produit aucun effet juridique automatique
Version	Version corrigée et mise à jour - juin 2026
Usage	Site web, présentation citoyenne, dossier de presse, accueil des collaborateurs et lecture rapide du corpus
Nom actif	Projet Nova
Règle de diffusion	Publier la version PDF sur le site; conserver la version DOCX en archive interne.

Avis important

Ce document présente l'architecture générale du Projet Nova en langage clair. Il ne remplace pas le Livre Nova complet, le programme électoral, la Constitution proposée ni les documents techniques internes. Il sert de porte d'entrée publique vers le corpus.

Table de repérage

Bloc	Titre	Fonction
1	Présentation générale	Expliquer la mission, la logique et la portée du Système Nova.
2	Les 12 piliers	Identifier les fondations politiques, démocratiques et institutionnelles.
3	Architecture documentaire	Distinguer les documents publics à publier et les documents techniques à conserver en interne.
4	Priorités d'action	Présenter les 100 premiers jours, le premier mandat et la préparation souverainiste.
5	Effets citoyens	Traduire le système en changements concrets et compréhensibles.
6	Garde-fous	Nommer les limites contre l'abus de pouvoir, la capture et l'improvisation.
7	Conclusion officielle	Résumer le message stratégique du Projet Nova.

BLOC 1 - Présentation générale, mission et logique

1. Présentation générale

Le Système Nova est l'architecture politique, institutionnelle, démocratique et citoyenne développée par le Projet Nova. Il vise à préparer un Québec plus libre, plus transparent, plus responsable et capable de se gouverner lui-même, tout en gardant le pouvoir public sous contrôle citoyen.

Il n'est pas seulement un programme électoral, ni seulement une doctrine, ni seulement une proposition constitutionnelle. Il forme un ensemble cohérent : vision nationale, Livre Nova, programme, manifeste, FAQ citoyenne, code de conduite, documents de présentation, documents techniques, outils de transition et mécanismes de contrôle.

Objectif central

Ne pas seulement promettre un changement, mais préparer les règles, les institutions, les garde-fous et les méthodes permettant de le réaliser sans improvisation.

2. Pourquoi le Système Nova existe

Le Système Nova existe parce que le Québec fait face à un problème plus profond qu'un simple changement de gouvernement. Les citoyens voient une perte de confiance envers les institutions, une bureaucratie lourde, des services essentiels fragilisés, une difficulté à suivre l'argent public et des décisions souvent prises loin du peuple.

Le Projet Nova part d'un constat simple : le Québec ne doit pas seulement changer de dirigeants; il doit changer la manière dont le pouvoir fonctionne.

Le citoyen doit pouvoir comprendre les décisions qui le touchent.

L'État doit rendre visibles ses dépenses, ses contrats, ses délais et ses résultats.

Les services essentiels doivent être suivis par des indicateurs publics.

Le vote doit être protégé contre toute dépendance gouvernementale.

La souveraineté doit être préparée avec sérieux, non improvisée.

3. Mission du Système Nova

1. Redonner du pouvoir réel aux citoyens.
2. Rendre l'État transparent, vérifiable et corrigible.
3. Protéger le vote contre toute influence gouvernementale.
4. Limiter les abus de pouvoir par des contre-pouvoirs et des règles écrites.
5. Protéger les services essentiels avant les intérêts de l'appareil.
6. Préparer sérieusement la souveraineté du Québec.
7. Empêcher que le projet soit capturé par un chef, un clan, un parti, une bureaucratie ou des intérêts privés.

Le pouvoir doit être confié temporairement, limité juridiquement, contrôlé démocratiquement, vérifiable publiquement et corrigible en cas d'erreur.

4. Principe central : le peuple avant le système

Le principe central du Système Nova est que le pouvoir appartient au peuple. Le gouvernement n'est pas propriétaire de l'État, les partis ne sont pas propriétaires du Québec, les élus ne sont pas propriétaires de leur mandat et la bureaucratie n'est pas propriétaire des institutions.

Comprendre les décisions publiques.

Suivre les dépenses importantes.
 Vérifier les engagements.
 Participer aux grandes décisions.
 Contrôler le vote et les mécanismes démocratiques.
 Protéger ses droits.
 Corriger les dérives institutionnelles.

5. Souveraineté comme responsabilité

Le Projet Nova défend la souveraineté du Québec, mais la souveraineté n'est pas présentée comme un slogan. Elle est présentée comme une responsabilité qui exige des institutions, des finances claires, des services essentiels protégés, une Constitution proposée, des lois de transition, une stratégie internationale et un mandat populaire clair.

La souveraineté doit être expliquée, chiffrée, débattue et décidée démocratiquement. Elle ne doit jamais être utilisée comme prétexte à l'improvisation, au secret ou à la concentration du pouvoir.

6. Transparence et contrôle public

Un gouvernement qui utilise l'argent du peuple doit être visible par le peuple. Les citoyens doivent pouvoir connaître les dépenses importantes, les contrats publics, les subventions, les délais, les indicateurs, les décisions majeures, les erreurs et les correctifs.

7. Indépendance du vote

Le vote doit être protégé contre le gouvernement. Aucun gouvernement ne doit contrôler seul l'arbitre de sa propre élection. Les élections, référendums, initiatives citoyennes, mécanismes de révocation, règles de financement politique et outils de scrutin doivent relever d'une autorité indépendante, impartiale et transparente.

8. Limiter le pouvoir

Tout pouvoir non limité finit par s'éloigner du peuple. Le Système Nova prévoit donc des limites constitutionnelles, des contre-pouvoirs institutionnels, des audits, l'accès à l'information, des mécanismes référendaires et des clauses anti-contournement.

BLOC 2 - Les 12 piliers du Système Nova

Les douze piliers forment la base politique, démocratique, institutionnelle, économique, sociale et nationale du projet. Ils doivent guider la communication publique, le programme, le code de conduite et les futures décisions prises au nom du Projet Nova.

No	Pilier	But principal
1	Souveraineté populaire	Redonner au peuple le pouvoir de comprendre, suivre, contester, référender, contrôler et corriger.
2	Indépendance du vote	Protéger élections, référendums, financement politique, listes électorales et résultats contre toute dépendance gouvernementale.
3	Transparence de l'État	Rendre visibles les dépenses, contrats, subventions, délais, erreurs, correctifs et résultats.
4	Responsabilité des décideurs	Identifier qui décide, autorise, dépense, signe, supervise et corrige.
5	Limitation du pouvoir	Créer un État fort dans ses missions essentielles, mais limité dans ses abus.
6	Services essentiels	Garantir santé, éducation, justice, sécurité,

ARCHITECTURE DOCUMENTAIRE PUBLIQUE

Documents actifs du site

Le site web présente seulement les documents publics utiles aux citoyens, aux médias, aux bénévoles et aux futurs membres. Les documents sont en PDF, nommés proprement, sans versions contradictoires.

No	Document	Fonction
00	Index public	Orienter la lecture et expliquer quoi publier.
01	Résumé 1 page	Présenter le projet en une page.
02	Dépliant public	Diffusion rapide et vulgarisation.
03	Livre Nova version courte	Porte d'entrée citoyenne.
04	Livre Nova complet	Corpus public de référence.
05	Manifeste officiel	Vision et appel public.
06	FAQ citoyenne	Réponses aux questions sensibles.
07	Programme électoral	Engagements politiques.
08	Code de conduite	Gouvernance et intégrité.
09	Dossier de presse	Médias et analystes.
10	Formulaire de soutien / préadhésion	Outil de participation citoyenne.
11	Charte visuelle	Identité publique stable.
12	Résumé exécutif	Synthèse structurée du Système Nova.

Les documents techniques, fichiers modifiables, anciennes versions, registres de travail et rapports de contrôle demeurent dans le paquet complet ou les archives privées, mais ne sont pas placés comme documents publics principaux du site.

Les documents techniques servent à construire, vérifier et corriger le projet. Ils ne doivent pas être mis en avant dans le pack public tant qu'ils ne sont pas convertis en versions citoyennes validées.

Document interne	Règle de diffusion
Constitution technique et normes détaillées	Conserver en archive; publier seulement une version citoyenne ou consolidée.
Lois organiques, administratives, ordinaires et règlements détaillés	Conserver en interne; éviter de publier un corpus juridique non finalisé comme s'il était applicable.
Table de concordance normative	Utiliser comme outil de contrôle interne.
Registre des risques et correctifs	Conserver en suivi interne; publier seulement les conclusions citoyennes nécessaires.
Audit de défense constitutionnelle	Conserver pour validation, sécurité documentaire et correction des faiblesses.
Documents de travail, anciennes versions, DOCX, ZIP, 7Z et fichiers Excel	Ne pas publier sur le site public; garder dans Drive privé.

3. Ordre recommandé de lecture

Public visé	Ordre recommandé
Citoyen	Résumé 1 page, dépliant, Livre Nova version courte, FAQ, manifeste, Livre Nova complet.
Bénévole / collaborateur	Résumé exécutif, Livre Nova version courte, code de conduite, programme, FAQ.
Journaliste	Dossier de presse, résumé exécutif, manifeste, programme, FAQ.
Analyste / juriste	Livre complet, programme, documents techniques en accès contrôlé si nécessaire.
Webmestre	Index public, noms de fichiers recommandés, PDF seulement, anciennes versions retirées.

BLOC 4 - Priorités d'action

Le Système Nova prévoit une séquence d'action afin d'éviter les promesses sans ordre clair et les changements majeurs sans préparation suffisante. La méthode est : auditer, publier, mesurer, corriger, simplifier, protéger, préparer, consulter et décider.

Période	Priorité centrale	Résultat attendu
100 premiers jours	Audit, transparence, dépenses, vote	Ouvrir les livres de l'État, geler ou justifier les dépenses de prestige, protéger l'autorité électorale, publier les premiers tableaux de suivi.
Première année	Lois de transparence, services, budget citoyen	Lancer les premières réformes, publier les délais, corriger les blocages administratifs, présenter un budget lisible.
Deuxième année	Démocratie, contrats, corruption, fiscalité	Consolider les mécanismes de contrôle, réviser les contrats publics, corriger les taxes cachées, renforcer les services essentiels.
Troisième année	Constitution, transition, consultation	Présenter les scénarios constitutionnels, les lois de transition, les plans de continuité et l'information citoyenne complète.
Quatrième année	Bilan, décision populaire, second mandat	Présenter le bilan complet, corriger les écarts et soumettre les grandes décisions au jugement populaire si les conditions sont réunies.

Méthode Nova corrigée

1. Auditer - connaître l'état réel.
2. Publier - rendre visible ce qui peut l'être.
3. Mesurer - suivre les résultats avec des indicateurs.
4. Corriger - réparer les erreurs au lieu de les cacher.
5. Simplifier - réduire les obstacles inutiles.
6. Protéger - sécuriser les droits, les services et les données.
7. Préparer - éviter l'improvisation.
8. Consulter - respecter la souveraineté populaire.
9. Décider - trancher démocratiquement lorsque les conditions sont réunies.

BLOC 5 - Ce que le Système Nova change pour les citoyens

Domaine	Changement concret
Transparence	Le citoyen peut mieux voir ce que fait l'État : dépenses, contrats, subventions, délais, audits et correctifs.
Contrôle du pouvoir	Le citoyen dispose de mécanismes entre les élections : suivi des engagements, accès à l'information, consultations et révocation encadrée dans les cas graves.
Vote	Le vote est protégé par une autorité électorale indépendante, des règles claires et une prudence forte pour toute technologie de scrutin.
Services essentiels	Les services publient leurs délais, responsables, indicateurs, plans de continuité et correctifs.
Accès humain	Le numérique ne remplace pas l'humain lorsque les décisions touchent la santé, les droits, le revenu, les documents ou l'accès aux services essentiels.
Argent public	Les dépenses importantes sont visibles, les dépenses de prestige limitées, les taxes cachées inventoriées et le budget expliqué en version citoyenne.
Bureaucratie	Les formulaires inutiles, délais excessifs, procédures contradictoires et plateformes trop complexes doivent être réduits.
Économie	Les PME, travailleurs, entrepreneurs, agriculteurs, industries et régions subissent moins de lourdeur administrative.
Français	La langue commune est renforcée dans l'école, le travail, l'État, les services publics, la francisation, la culture et la vie civique.
Immigration	Les seuils sont liés à la capacité réelle d'accueil : logement, santé, éducation, francisation, infrastructures et cohésion sociale.
Données personnelles	La vie privée est mieux protégée : collecte minimale, droit de correction, journalisation, sanctions et refus de la surveillance de masse.
Intelligence artificielle	Les décisions automatisées doivent être explicables, auditées et contestables par un recours humain.
Élus	Les élus doivent publier leurs dépenses, expliquer leurs votes, respecter le code de conduite et produire des rapports aux citoyens.
Gouvernance Nova	Le projet refuse le culte du chef et protège le mouvement contre la capture par un clan, l'argent ou les ambitions personnelles.
Souveraineté	La souveraineté est préparée avec Constitution, lois de transition, finances claires, services protégés et décision populaire claire.

Formule citoyenne

Je peux voir. Je peux comprendre. Je peux décider. Je peux contrôler. Je peux exiger des corrections.

BLOC 5-A - DROITS VITAUX ET BIENS COMMUNS STRATÉGIQUES

BLOC 5-B - PROTECTIONS HUMAINES ESSENTIELLES

Projet Nova complète la protection de l'eau, de l'air, des sols, de l'alimentation, de l'énergie, des données et des infrastructures par des protections humaines : santé essentielle, logement minimal, enfants, aînés, personnes vulnérables, accès humain aux services, paiement accessible, sécurité civile et refus de la surveillance de masse.

Ces protections ne sont pas formulées comme des promesses irréalistes. Elles créent des obligations publiques de transparence, de priorisation, de mesure, de correction et de continuité. Le citoyen doit pouvoir savoir ce qui est garanti, qui est responsable, quels délais existent et quels correctifs sont appliqués.

Projet Nova refuse qu'un citoyen perde l'accès à ses droits simplement parce qu'il ne maîtrise pas une plateforme numérique, qu'une machine refuse sa demande, qu'un service est externalisé ou qu'une infrastructure privée tombe en panne.

Projet Nova ajoute au Système Nova une protection explicite des biens vitaux. Cette protection vise les ressources sans lesquelles la liberté politique devient fragile : eau potable, air respirable, sols, terres agricoles, milieux humides, biodiversité, énergie, données publiques essentielles et infrastructures critiques.

Principe directeur : l'eau potable est un droit fondamental. Elle doit demeurer accessible, sécuritaire, abordable et protégée contre la pollution, la privatisation du contrôle essentiel et la capture par des intérêts privés.

Le contrôle essentiel de l'eau, des sources d'approvisionnement et des réseaux publics vitaux doit rester public, transparent et vérifiable. Les contrats techniques demeurent possibles, mais ils ne doivent jamais transférer la maîtrise de la ressource.

Le même principe s'applique aux biens communs stratégiques : la recherche de profit ne doit jamais primer sur la santé publique, la souveraineté nationale, la continuité des services essentiels et les droits des générations futures.

BLOC 6 - Garde-fous officiels

Ce que le Système Nova refuse

- Le secret administratif comme méthode de gouvernement.
- Les promesses vagues sans responsable, délai ni indicateur.
- Les dépenses de prestige et privilèges politiques.
- Les taxes cachées et frais obligatoires non débattus.
- Le culte du chef, la politique de carrière et la capture par des clans.
- La bureaucratie incontrôlée et les décisions sans recours humain.
- Les contrats opaques, la corruption, la collusion et les conflits d'intérêts cachés.
- La surveillance de masse, le score social et les décisions algorithmiques non contestables.
- L'immigration sans capacité réelle d'accueil.
- L'improvisation souverainiste et les annonces non préparées.

Ce que le Système Nova propose

Auditer l'État et publier les résultats utiles aux citoyens.
Rendre les dépenses et contrats publics plus visibles.
Protéger l'autorité électorale contre le gouvernement.
Simplifier l'administration et réduire les délais.
Maintenir l'accès humain aux services importants.
Suivre les résultats et corriger les erreurs.
Renforcer le français comme langue commune et institutionnelle.
Contrôler l'immigration selon la capacité réelle d'accueil.
Protéger les données personnelles et encadrer l'intelligence artificielle publique.
Préparer la souveraineté avec rigueur et soumettre les grandes décisions au peuple.

BLOC 7 - Conclusion officielle

Le Système Nova est une architecture complète visant à reconstruire la relation entre le peuple, l'État, la démocratie, les services publics, l'économie, la langue française et l'avenir national du Québec.

Son objectif central est de redonner au peuple du Québec le pouvoir de voir, comprendre, décider, contrôler et corriger.

Synthèse stratégique

Un vote indépendant du gouvernement.
Une Constitution proposée qui limite le pouvoir.
Des lois cohérentes et des règlements qui ne contournent pas la loi.
Une administration transparente et des finances publiques vérifiables.
Des services essentiels protégés.
Une économie productive et une immigration liée à la capacité d'accueil.
Une protection réelle du français et une souveraineté numérique.
Une transition souverainiste préparée.
Une gouvernance interne qui empêche le culte du chef et la capture du mouvement.

Message final

Le Système Nova repose sur une conviction fondamentale : le Québec peut être mieux gouverné s'il est mieux contrôlé par son peuple.

Le pouvoir ne doit pas être caché : il doit être visible. Le vote ne doit pas être contrôlé par le gouvernement : il doit être protégé du gouvernement. L'argent public ne doit pas être traité comme une ressource de l'appareil : il doit être traité comme l'argent du peuple. La souveraineté ne doit pas être improvisée : elle doit être préparée.

Formule de clôture

Le Projet Nova affirme que le Québec mérite un État qui ne craint pas le contrôle du peuple. C'est le cœur du Système Nova.

FIN DU RÉSUMÉ EXÉCUTIF OFFICIEL DU SYSTÈME NOVA

BLOC 8 - CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE ET INTÉGRATION DURABLE

Projet Nova propose de distinguer clairement l'immigration, la résidence et la citoyenneté québécoise complète. Une personne peut être accueillie, travailler, étudier ou résider légalement au Québec sans obtenir automatiquement les droits politiques complets liés à la citoyenneté.

Condition	Règle proposée
Résidence	Au moins vingt ans de résidence légale, continue et vérifiable au Québec.
Autonomie économique	Seuil de référence de 2 514 \$ par mois, indexé et encadré par la loi.
Langue	Test de français adapté au Québec.
Civisme	Test sur l'histoire, les institutions, les droits et les devoirs du Québec.
Probité	Comportement honnête défini par des critères objectifs et non arbitraires.
Recours	Droit à une décision écrite et à un recours indépendant.

Cette proposition est formulée comme une règle de citoyenneté complète dans un Québec souverain. Elle ne retire pas les droits fondamentaux, ne supprime pas les obligations humanitaires et ne doit pas être appliquée de manière discriminatoire.

FIN DU RÉSUMÉ EXÉCUTIF OFFICIEL DU SYSTÈME NOVA

Règle synthèse : vingt ans de résidence légale au Québec, seuil économique de 2 514 \$ par mois ou équivalent indexé, test de français, test civique, comportement honnête et recours indépendant.

Mise à jour intégrée - Primauté de la vie, de la santé essentielle et de l'intégrité physique

Le Système Nova ajoute une protection explicite de la vie, de la santé essentielle et de l'intégrité physique contre les refus de soins imposés par autrui au nom d'une croyance, d'une idéologie, d'un intérêt familial, communautaire ou institutionnel.

- aucune croyance ne peut justifier la mise en danger grave d'une autre personne;
- les enfants, personnes inaptes, personnes inconscientes, aînés dépendants et personnes vulnérables sont protégés;
- l'adulte apte, libre et informé conserve son droit personnel de consentir ou refuser un soin pour lui-même;
- les décisions doivent respecter la nécessité, la proportionnalité, la dignité, la traçabilité et le contrôle indépendant lorsque possible.

Cette mise à jour renforce les piliers Nova sur les services essentiels, les droits fondamentaux, la protection des personnes vulnérables et la limitation des pouvoirs privés, religieux, familiaux ou institutionnels sur autrui.

SYNTHÈSE FINALE CONSOLIDÉE

Résumé exécutif stabilisé

Architecture finale

Le Système Nova est maintenant structuré autour de documents publics stables: index, résumé, dépliant, livre court, livre complet, manifeste, FAQ, programme, code de conduite, dossier de presse, formulaire, charte visuelle et résumé exécutif.

Garde-fous principaux

- Statut juridique prudent: Projet Nova propose; il ne prétend pas que ses règles sont déjà en vigueur.
- Seule l'identité Projet Nova est active dans les documents publics.
- Les droits vitaux, la santé, la citoyenneté, la transparence du pouvoir, les finances, l'IA, la vie privée et les services essentiels sont intégrés dans le corpus.
- Les documents techniques et rapports de contrôle restent hors des documents publics principaux du site.

Prochaine étape

La prochaine étape utile n'est plus l'ajout de nouvelles pages, mais la relecture juridique externe, le chiffrage indépendant, la validation organisationnelle et la préparation de la mise en ligne publique.

Résumé exécutif - Ajout intégré sur les bureaux inefficaces

Projet Nova ajoute un principe de gestion publique : toute structure administrative doit prouver son utilité. Les bureaux de grands projets ou structures équivalentes qui ne produisent pas de résultats, qui doublonnent les ministères ou qui consomment l'argent public sans livrables doivent être résiliés, fusionnés ou démantelés.

Cette règle renforce la méthode Nova : auditer, publier, mesurer, corriger et abolir ce qui ne sert pas le peuple.

Application

- Gel immédiat : Geler les nouvelles dépenses, embauches, communications et contrats non essentiels des bureaux visés jusqu'à l'audit.
- Audit de 90 jours : Publier mandat, budget, effectifs, contrats, rencontres, livrables, retards, doublons et coûts réels.
- Dissolution : Abolir les bureaux sans résultats démontrables, sans mandat clair ou qui doublonnent des structures existantes.
- Transfert utile : Transférer les dossiers réellement nécessaires aux ministères et organismes responsables.